



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 3 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 3 mars (3 mars 2023), à 20h30,

Le Conseil Municipal de la Commune de LARNAUD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Larnaud sous la présidence de **David GUYOT**, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 février 2023

Présent(e)s : ANTIER Pierre, BLONDEAU-BOZON Sophie, BORNOT-FAIVRE Carine, GORSE Cyril, GUERRET Laurent, GUYOT David, MARTY Paule, NAUDIN Martine, NOBLET Patrick, PERRON Gaël, ROUSSET Ghislain, TACCHINI Olivia.

Absent excusé : LAUBEPIN Ivan, NOBLET Jean-Yves, VERNET Corinne

Secrétaire de séance : MARTY Paule

Nombre de conseillers : Afférent au Conseil Municipal : 15 - En exercice : 15 - Présents : 12 -
Votants : 12

ORDRE DU JOUR

Approbation du précédent compte-rendu en date du 13 janvier 2023

Bois et forêts

1) Intervention de Mr Eric Suillot – agent ONF

Monsieur Suillot ayant eu un empêchement, ce point est reporté à une date ultérieure.

Urbanisme

2) Point sur les dossiers en cours

Monsieur fait le point sur les dossiers actuellement en instruction.

Déclaration préalable	Panneaux Photovoltaïques	Accepté	Gruet Boris – Alter coop
Déclaration préalable	Pose 5 vélux	Refusé	GRAPPIN Philippe
Déclaration préalable	Clôture – Portail	Accepté	BERNARD Christian
Déclaration préalable	Panneaux Photovoltaïques	Accepté	THIBERT Philippe
Déclaration préalable	Panneaux Photovoltaïques	En cours	Non communicable
Déclaration préalable	Pergola	En cours	Non communicable
Déclaration préalable	Portail	En cours	Non communicable
Déclaration préalable	Piscine	En cours	Non communicable
Permis de construire	Abri de voiture	Refusé	Habbuloglu Ibrahim
Permis de construire	Bâtiment Multi-services	En cours	Non communicable
Permis de construire	Terrasse Couverte	En cours	Non communicable
Certificat Urbanisme	Opérationnel	Refusé	Ent. Bonnefoy
Certificat Urbanisme	Opérationnel	En cours	Non communicable
Autorisation ouvrir ERP	Salon de coiffure	En cours	Non communicable
Autorisation ouvrir ERP	Dépôt de Pain	En cours	Non communicable
Autorisation ouvrir ERP	Vente produits entretien	En cours	Non communicable

Mairie de Larnaud – 1 place Eugène Forêt – 39140 Larnaud

Tél : 03.84.44.43.00 – mairie@larnaud.fr – www.larnaud.fr

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur l'application « Panneau Pocket »



- 3) Vente de terrain zone de la communauté de communes à l'entreprise Bonnefoy
Suite à la rencontre avec Mr le Préfet du Jura concernant le projet d'aménagement de la parcelle ZI 25 que souhaite acheter l'entreprise Bonnefoy pour y stocker des granulats pour le fonctionnement de sa centrale à béton, il en ressort que la solution envisagée à ce jour serait celle de la création d'une I.S.D.I. (Installation de stockage des déchets inertes)
La DDT en charge des dossiers de ISDI doit revenir vers nous avec les procédures à suivre pour la mise en place.

Affaires Générales

- 4) Restitution étude SOLIHA sur le projet de micro-crèche
Monsieur le Maire présente au conseil le rapport transmis par SOLIHA au sujet de l'aménagement de la Maison Simonet, selon toutes vraisemblances sous la forme d'une micro-crèche en rez-de-chaussée et de 3 appartements type T3, chaque appartement disposant d'un escalier indépendant avec terrasse menant à son logement afin d'éviter le passage sous les fenêtres et un jardinet particulier.
Il présente les plans réalisés et qui ont servi de base à la réflexion et au chiffrage.
Un des logements serait modulable afin de pouvoir accueillir une activité tertiaire.
Monsieur le Maire présente ensuite la première estimation du montant des travaux réalisée par le cabinet d'étude en détaillant les différents postes :

Travaux communs :

111.637 euros TTC incluant les diagnostics avant travaux, la maîtrise d'œuvre, les CSPS, les bureaux de contrôle les tests d'étanchéité et l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Partie micro-crèche : 404.652 euros

Partie logements : 420.658 euros

Une estimation des aides envisageables est également présentée. En tenant compte (ou pas) des aides Effilogis de la région selon si nous optons pour une construction aux normes BBC.

- 5) Point d'avancement sur les travaux d'eau potable
Les travaux ont très bien avancé, il faut dire que la météo a été favorable.
Lors de la prochaine réunion de chantier, la date de remise en eau devrait être fixée.
Une coupure aura lieu le 7 mars pour les tests de mise en pression et les tests de qualité de l'eau.
Les branchements sont en cours de réalisation
Prochaine réunion du syndicat le 14 mars 2023.
- 6) Les marchés : Marché communal et les jeudis de pays
Le marché de Larnaud recommencera le 1^{er} dimanche d'avril pour se terminer en août car en septembre se tient la fête Bio de Lons-le-Saunier auquel se rendent beaucoup d'exposants.
Peu de réponses à ce jour pour les exposants. Les buffets de Marie, la viande, le pain, le miel ont d'ores et déjà répondu présents. Le vendeur de beaujolais donnera au fur et à mesure ses disponibilités. Le chaudron des plantes (tisanes) participera cette année mais pas à toutes les dates. Pas de vendeur de légumes pour l'instant pour la 1^{ère} édition.

Mairie de Larnaud – 1 place Eugène Forêt – 39140 Larnaud

Tél : 03.84.44.43.00 – mairie@larnaud.fr – www.larnaud.fr

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur l'application « Panneau Pocket »



Mme Marty présente le visuel de l'affiche que nous avons fait réaliser par Jurabsolu (inclus dans le prix de notre adhésion annuelle).

La commune participera aux jeudis de pays. Marchés tournants tous les jeudis à partir de mai à fin août sur le territoire de la CCBHS.

Caroline Lebaillif de l'OCA est plus particulièrement en charge du lien avec les mairies.

Il est demandé d'installer des tables et des bancs car il est stipulé dans le règlement que les exposants doivent prévoir des choses à consommer sur place. Il faut également prévoir d'allumer un barbecue.

La commune de Larnaud s'est positionnée sur la date du 20 juillet. Les exposants habituels de nos marchés seront les bienvenus pour participer. La viande et le miel seraient partants pour le faire. L'adhésion qui était initialement prévue n'a pas été validée, mais une caution sera demandée aux exposants à l'inscription, encaissée en cas de défection uniquement.

Finances

7) Débat d'orientation budgétaire 2023

Monsieur le Maire présente au conseil les chiffres des différents devis qui ont été demandés concernant les projets en cours ou à venir.

Il expose les subventions possibles, les éventuels reste à charge avant et après récupération de la TVA (en N+1).

Il présente une ébauche de budget primitif incluant quelques projets afin que l'assemblée puisse se projeter et réfléchir aux investissements à prioriser.

L'assemblée est unanime pour dire que le projet prioritaire à réaliser est celui de la micro-crèche.

Le vote du budget aura lieu lors de la prochaine séance du conseil, prévue le 31 mars 2023.

La commission se réunira prochainement pour lancer le projet et le choix de l'assistant à maîtrise d'ouvrage.

Scolaire

8) Retour conseil d'école

Baisse des effectifs pour la rentrée 2023. (89 enfants attendus contre 96 cette année).

Les CM1-CM2 vont se rendre à l'assemblée nationale le 4 mai avec l'école Prévert de Lons, sur l'invitation de Mme Brulebois.

La collecte de ferraille pour financer le bus a très bien fonctionné et devrait couvrir l'intégralité des frais de transport.

Les enseignants ont tenu à remercier la commune pour l'installation des dalles LED dans les classes et pour les nouveaux radiateurs....



Questions diverses

9) Retour sur les diverses réunions

Commission Salle des fêtes :

La commission a commencé par faire un état des lieux global de la salle afin de faire un inventaire complet de la vaisselle. Toute la vaisselle a été sortie, les placards vidés et nettoyés.

Les casseroles ne sont plus en état, de même que les planches à découper.

Il faut prévoir un investissement en vaisselle et matériel de nettoyage d'environ 1500 euros.

Il manque un vrai frigo de collectivité (2000 euros).

Plusieurs entreprises de nettoyage ont été contactées afin de faire des devis (en leur fixant un cahier des charges.)

Corinne Vernet accepte de s'occuper des états des lieux d'entrée et de sortie.

Le lave-vaisselle était entartré et l'adoucisseur ne fonctionnait plus, problèmes résolus.

Il faudrait prévoir un aménagement pour les toilettes (lave-mains), revoir les vélux qui fuient, le plafond de la cuisine...

Il convient de chiffrer tout ces travaux et de répartir le coût d'amortissement sur plusieurs années pour fixer de nouveaux tarifs de location.

Fête de la forêt :

C'est l'association « Les Amis des Foulletons » qui organise la fête cette année, le 17 juin.

5 ou 6 associations de défense de la nature seront présentes.

Pierre Antier est également à la recherche d'une sylvothérapeute.

Les musiciens écossais seront également présents.

L'association recherche également à trouver 7 vit'abris.

Commission des bois :

Le bilan ONF de l'année est déficitaire : 7248 € HT.

L'année prochaine il n'y aura que les pins « gros résineux ».

La parcelle de l'incendie devrait être faite l'année prochaine

Vente prévue en 2023 : 1373 euros pour 60 m³. Le garde demandait 150 € d'assistance technique, mais ce sont finalement les membres de la commission qui s'en chargeront.

Travaux sylvicoles 2023 :

Reçu un devis de 3090 euros. Les cloisonnements dans la parcelle 10 n'étant pas nécessaires selon la commission, le devis finalement validé se monte à 1246.58 € TTC.

PNR – Parc naturel régional de Bresse :

La réunion était plutôt houleuse avec la présence de plusieurs agriculteurs opposés au projet, qui n'est d'ailleurs pas forcément soutenu par les politiques locaux, notamment le département. Voir courrier de Mr PERNOT Clément en date du 12 janvier 2023 indiquant qu'il ne se positionnerait pas favorablement sur la création de ce parc.



Conférence des maires :

Cuisine centrale : les bacs plastiques ne serviraient qu'au transport mais pas au réchauffage.
Ces contenants plastiques ont déjà trouvé une filière de recyclage.
Projet de territoire : une réunion est prévue pour recueillir les avis des maires.

Fibre :

Sogetrel est venu ce jour en mairie proposer le projet d'implantation de poteaux nécessaires.
Selon le technicien il faudrait doubler ou remplacer 19 poteaux.
Monsieur le Maire a demandé au technicien de lui renvoyer le détail des calculs de charge.
Envoyer le projet Prisme aux élus.

Isolation des combles :

Suite à l'étude globale lancée par le SIDEC, Une entreprise est passé visiter les combles et nous a fait parvenir des devis reçus ce jour.
A étudier pour voir s'ils doivent être inclus au BP 2023.

Etang des Tartres :

Le porteur initialement pressenti a finalement abandonné son projet.
Reste en lice une personne de la région d'Annecy et le CEN (conservatoire d'espaces naturels).
Nous n'avons pas d'information supplémentaire sur leur projet.
La commission d'attribution de la SAFER devrait statuer d'ici la mi-mars.

10) Questions diverses

Carte Avantages Jeunes :

Malgré l'augmentation du prix de la carte cette année (elle passe de 8 à 10 €), le conseil ne souhaite pas modifier les tarifs pratiqués et augmentera donc le montant de sa participation.

Rappel tarifs :

- ✓ 2 € pour les enfants de Larnaud scolarisés à Larnaud
- ✓ 5 € pour les jeunes jusqu'à 21 ans
- ✓ 7 € pour les 21-30 ans

Prochaine réunion (vote du budget) prévue le 31 mars 2023

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h50

La secrétaire de Séance, Paule MARTY

Le Maire, David GUYOT



Mairie de Larnaud – 1 place Eugène Forêt – 39140 Larnaud
Tél : 03.84.44.43.00 – mairie@larnaud.fr – www.larnaud.fr

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur l'application « Panneau Pocket »